

SÉCURITÉ CIVILE

Catastrophes naturelles : vers une force européenne de protection civile ?

Julie Clair-Robelet | A la Une prévention-sécurité | Actu experts prévention sécurité | France | Publié le 29/11/2017

La Commission européenne a proposé le 23 novembre de renforcer la capacité de l'Europe à faire face aux catastrophes naturelles. Ses propositions "vont dans le sens des attentes exprimées par la France", a souligné le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb. Elles doivent cependant encore être adoptées par le Parlement européen.



« Les tragédies de l'été dernier et des années précédentes ont montré que notre système d'intervention actuel en cas de catastrophe a atteint ses limites dans sa forme actuelle de volontariat », a affirmé Christos Stylianides, commissaire chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises le 23 novembre dernier.

Alors que sur la seule année 2017, plus de 200 personnes ont été trouvées mortes dans des catastrophes naturelles en Europe et plus d'un million d'hectares de forêt ont été détruits, le commissaire européen pose les bases d'un nouveau système européen de lutte contre les catastrophes naturelles, plus développé que le mécanisme de protection civile existant.

Réserve de capacités au niveau européen

La Commission européenne a donc proposé de créer le dispositif « rescEU », une réserve de capacités au niveau européen en matière de protection civile, comprenant des avions de lutte contre les incendies de forêt, des pompes à eau spéciales, des recherches et du sauvetage en milieu urbain, ainsi que des hôpitaux de campagne et des équipes médicales d'urgence. L'ensemble des coûts serait entièrement couvert par un financement de l'Union européenne. La Commission conserverait le contrôle opérationnel de ces ressources et déciderait de leur déploiement.

L'objectif est d'aider les États membres à « faire face aux catastrophes lorsque leurs capacités nationales sont débordées ». Plusieurs acteurs du secours français s'étaient ainsi montrés inquiets lors des incendies de l'été

2017, dénonçant une forte diminution des moyens.

- Incendies : les sapeurs-pompiers se disent inquiets des moyens disponibles ^[1]

Christos Stylianides a également proposé aux États membres de « renforcer leurs capacités nationales en finançant l'adaptation, la réparation, le transport et les coûts d'exploitation de leurs ressources » utilisées pour venir en aide à un autre membre. Actuellement, seuls les frais de transport sont couverts par l'Union européenne. Il a en outre suggéré à ces États de partager davantage leurs stratégies nationales en matière de prévention et de préparation aux catastrophes, « afin de recenser et d'éliminer collectivement les failles éventuelles ». Une harmonisation des procédures administratives est également préconisée « afin de réduire le délai nécessaire pour déployer l'aide vitale ».

Des propositions saluées par le ministre de l'Intérieur

Gérard Collomb a tenu à saluer ces propositions dans un communiqué. Il a estimé qu'elles allaient « dans le sens des attentes exprimées par la France », notamment la création d'une Force européenne de protection civile évoqué par le président de la République en septembre.

- Gérard Collomb s'engage à soutenir les sapeurs-pompiers ^[2]

Le ministre de l'Intérieur a encouragé ses partenaires européens à « appuyer les propositions de la Commission, qui doivent permettre de renforcer la sécurité des citoyens européens dans des situations d'urgence ». La mesure doit cependant encore être approuvée par le Parlement et le Conseil de l'Union européenne et aucun calendrier n'est pour l'instant prévu.

REFERENCES

Les propositions de la Commission européenne.

CHIFFRES CLES

Créé en 2001, le mécanisme de protection civile de l'Union européenne a reçu plus de **250 demandes d'assistance** de la part des États membres de l'UE, mais également de l'Islande, la Norvège, la Serbie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Turquie.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Gérard Collomb s'engage à soutenir les sapeurs-pompiers
- Budget 2018 : les sapeurs-pompiers tirent leur épingle du jeu
- SDIS : élus et pompiers interpellent l'Etat sur les investissements financiers Incendies : les sapeurs-pompiers se disent inquiets des moyens disponibles
- Les sapeurs-pompiers français en pointe pour la gestion des catastrophes à l'international

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêt. OK En savoir plus X